



DECLARATION D' ACTIONS ET DE DROITS DE VOTE

En application de l'article L. 233-8 II du code de commerce et de l'article 223-16 du règlement général de l'AMF, les sociétés dont des actions sont admises aux négociations sur un marché réglementé publient sur leur site Internet et transmettent à l'AMF, à la fin de chaque mois, le nombre total de droits de vote et le nombre d'actions composant le capital de la société s'ils ont varié par rapport à ceux publiés antérieurement. Ces sociétés sont réputées remplir l'obligation prévue au I de l'article L. 233-8 du code de commerce.

- **Société déclarante :**

- * Dénomination sociale : ILIAD
 - * Adresse du siège social : 8 rue de la Ville l'Evêque – 75008 PARIS
 - * Marché Réglementé (Eurolist) :
- Compartiment A Compartiment B Compartiment C

1. Nombre total d'actions composant le capital de la société déclarante : 54 151 550

2. Nombre total de droits de vote de la société déclarante incluant droits de vote suspendus : 57 516 901

Ce total sert de base pour la déclaration des franchissements de seuils des actionnaires (*comme le prévoit le dernier alinéa de l'article 223-11 du règlement général, le nombre total de droits de vote est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote.*

- * Origine de la variation : variation des actions en vote double
- * Date à laquelle cette variation a été constatée : 29/06/2007

Lors de la précédente déclaration en date du 31/05/2007 :

- * le nombre total d'actions était égal à 54 151 550
- * le nombre total de droits de vote (*incluant les actions privées de droit de vote*) était égal à 57 661 901

3. Nombre total de droits de vote de la société déclarante HORS droits de vote suspendus [soit total droits de vote dit *exercables*]: 57 472 363

(ce chiffre est transmis à l'AMF à titre d'information)